

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 26 Mai (26/05/2016)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, **Adjoints**,

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE,

Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES :

M. Michel CASSIGNOL (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Pierre FONTANIE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Daniel CALVI (représenté par Madame Colette ROLLET), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT EXCUSES :

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Madame Anne-Marie SAURY est nommée secrétaire de séance.

27 – 26 Mai 2016
CATALOGUE DES TARIFS

Rapporteur : Mme HEMERY

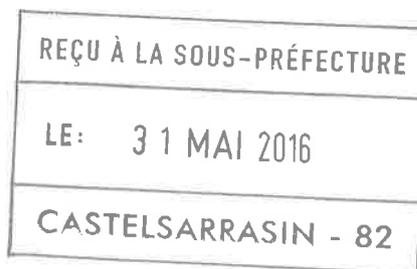
Vu le code général des collectivités,

Vu les délibérations du 23 octobre 2003 et du 16 décembre 2004 relatives au tarif concernant les places de parking situées face au Moulin de Moissac,

Vu les délibérations n°18 du Conseil Municipal du 14 décembre 2015 et n°8 du Conseil Municipal du 24 Mars 2016,

Vu l'avis de la commission des Finances du vendredi 13 mai 2016,

Vu le catalogue des tarifs joint à la présente,



Considérant que ce catalogue des tarifs regroupe les tarifs suivants :

- Droits de places,
- Stationnement,
- Location de salles,
- Centre de loisirs,
- Conte de loisirs associé à l'école,
- Restauration scolaire,
- Culture – spectacles,
- Culture – école de musique,
- Culture – bibliothèque,
- Culture – patrimoine,
- Administration générale – droit de reprographie,
- Cimetière,
- Techniques,
- Autorisation de voirie,
- Taxe de séjour,
- Ancien Carmel – chambres et dortoir,
- Aire de stationnement de camping-cars,
- Place de parking – Moulin de Moissac.



Considérant qu'il convient de modifier les tarifs de restauration dans les écoles municipales de la Ville de Moissac pour l'année scolaire 2016/2017,

Considérant qu'il convient de créer de nouveaux tarifs pour la Bibliothèque Municipale,

Considérant qu'il convient de rajouter un tarif pour l'aire de stationnement de camping-cars,

Considérant qu'il convient d'inclure les tarifs applicables concernant les places de parking du Moulin de Moissac dans le catalogue des tarifs,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour et 3 abstentions (Mme FANFELLE, MM. BOUSQUET, VALLES),

- **ADOPTE** les tarifs figurants au catalogue 2016 ci-joint, qui entreront en vigueur aux dates précisées dans les tableaux

Pour copie conforme

Moissac le 27 mai 2016

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :